

Nouvelles Villers



Du 12 au 21 septembre
« Madame de Graffigny
une Villaroise des Lumières »

Exposition et conférence
en partenariat avec
le Musée Lorrain et l'Académie de Stanislas

Château Mme de Graffigny
entrée libre,
ouvert de 14 h 00 à 17 h 00,
ouverture exceptionnelle
les 16 et 17 septembre
10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00



5^{le}
fête des
Vendanges

du 1^{ER} au 4 septembre

LE PÔLE EMPLOI EST OUVERT

Depuis 2003, le service solidarité a mené des études d'opportunité de développement d'un dispositif plus global pour l'emploi, dont une réflexion sur l'agglomération pour envisager un projet cohérent avec les besoins locaux. En effet, il était important de disposer d'un point relais de proximité au niveau de l'emploi, tant pour le public jeune que pour le public adulte.

D'une part, la Maison de l'emploi du Grand Nancy a été territorialisée, c'est à dire qu'elle fonctionne avec des antennes locales sur le territoire communautaire. La candidature de Villers-lès-Nancy a été retenue pour devenir une de ces antennes et bénéficier par conséquent de crédits d'investissement.

D'autre part, une signature de convention avec l'ANPE permet de disposer dans cet espace public de proximité de services ANPE (affichage des offres, mise à disposition d'outils pour la recherche d'emploi, orientation et positionnement des demandeurs d'emploi vers des ateliers, des formations...).

Le pôle emploi est donc ouvert à tous les publics, jeunes de moins de 26 ans et adultes. Marie-Eve Brochet, conseillère au pôle emploi et à la mission locale, reçoit les demandeurs d'emploi pour étudier avec eux les différents moyens de parvenir à des solutions globales à leurs problématiques. Elle les accompagne dans leur parcours vers l'emploi, en les aidant le cas échéant à rédiger CV et lettres de motivation.

Tous les matins, l'accès est libre, pour disposer d'outils informatiques ou de communication

(point phone, photocopieur...). L'après-midi, les demandeurs d'emploi sont reçus dans le cadre d'entretiens individualisés, où des objectifs précis sont fixés d'un rendez-vous à l'autre. Au cours de ces entretiens, des solutions, comme des bilans de compétence, l'entrée dans des ateliers d'orientation ou des dispositifs de formation, sont envisagées.

Les premières statistiques, établies sur les 6 derniers mois, sont encourageantes. Les entretiens qui ont eu lieu ont débouché sur une vingtaine de « sorties positives » : emplois en CDD ou en CDI ou formation.

Pour une meilleure synergie entre les différentes structures villaroises, municipales ou associatives, Emeline Vasse, instructrice RMI - à mi-temps à Villers et à Malzéville, dans le cadre d'une démarche intercommunale innovante, soutenue par le Conseil général - occupe un bureau au Pôle emploi et le PAJ y tient des permanences.



Marie-Eve Brochet et Emeline Vasse accueillent les demandeurs au Pôle Emploi

Quelques chiffres sur l'emploi à Villers-lès-Nancy

- ☐ 427 demandeurs d'emploi (ouvriers : 15 %, employés : 57 %, agents de maîtrise et cadres : 30%)
- ☐ 480 offres confiées à l'ANPE par les employeurs de la commune entre octobre 2004 et septembre 2005, dont 66% pour des ouvriers qualifiés.

(source : ANPE - septembre 2005/mars 2006)

LE DISPOSITIF CANICULE A BIEN FONCTIONNÉ

La deuxième quinzaine du mois de juillet a été marquée par un épisode de canicule, certes moins grave dans ses conséquences qu'en 2003, mais tout aussi préoccupant. Dans le respect des consignes nationales, la mairie de Villers-lès-Nancy a mis en action son dispositif Canicule.



Des villarois en quête de fraîcheur à la MSP

Au début de la période de veille préventive (à partir du 1er juin), le registre de veille sanitaire et sociale a été actualisé et complété (un courrier rappelant son existence avait été envoyé à toutes les associations œuvrant auprès des personnes âgées ainsi qu'aux médecins et personnels paramédicaux de la ville), l'aide mémoire de « l'été sans souci » et un dépliant informatif d'inscription ont été envoyés à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.

Avec le déclenchement du niveau orange du plan canicule, les actions se sont multipliées :

- ☑ contacts téléphoniques réguliers avec les personnes inscrites sur le registre et visites à domicile
- ☑ organisation de livraisons de bouteilles d'eau aux personnes dans l'incapacité de se déplacer
- ☑ ouverture au public de lieux climatisés (principalement la MSP)
- ☑ mise en place d'une cellule de crise, réunissant élus et agents
- ☑ dans les foyers logements : ouverture de pièces rafraîchies, attention accrue portée aux résidents, mise en relation avec leurs familles

Cette mobilisation a permis de traverser sans difficulté majeure cette période climatique exceptionnelle et sera évidemment reconduite dès que les circonstances l'exigeront.



2 / A LA UNE

- ☑ Le pôle emploi est ouvert
- ☑ Le dispositif canicule a bien fonctionné

3/ RELATIONS INTERNATIONALES

- ☑ Visites villaroises en Allemagne et Belgique



4 -5 / VIVRE LA RENTREE !

- ☑ 51^e fête des Vendanges
- ☑ Le Tour de l'avenir



6 / EVENEMENT

- ☑ Faites du solaire 2006
- 7 / Expression des Groupes Politiques

VISITES VILLAROISES EN ALLEMAGNE ET EN BELGIQUE

Une délégation de Villers-lès-Nancy s'est rendue à Oerlinghausen, notre ville jumelle. Parallèlement, les contacts se poursuivent avec la ville belge de Wemmel, commune de 14.000 habitants dans la banlieue de Bruxelles.



La délégation villaroise qui s'est rendue à Oerlinghausen du 28 au 30 avril derniers, était composée d'élus municipaux et de représentants des associations. Elle y a reçu un accueil fort chaleureux d'une grande convivialité.

Plusieurs temps forts ont marqué cette visite : une rencontre entre

élus à l'hôtel de ville, une manifestation touchante au lycée communal, dont les enseignants ont fait part de leur fort désir de renforcer leurs liens avec le collège Chepfer, la visite de la chaufferie centrale de la ville, une visite de l'aérodrome et de son école de pilotage avec, pour les plus courageux, un baptême de planeur.

Mais ce qui a le plus marqué les représentants de Villers est sans conteste, le repas du samedi midi, pris en commun avec tous ceux qui sont dans le besoin ou veulent simplement échanger et faire des rencontres. Une belle initiative de solidarité menée par des bénévoles dont le travail a été unanimement salué. L'ensemble de la délégation villaroise tient à remercier ses hôtes allemands, en attendant de les retrouver lors de la prochaine fête des vendanges.

A Wemmel, au cœur de l'Europe

Claude Keiflin, 1^{er} adjoint au Maire, Jean-Claude Roth, président de l'ARIV et Gilbert Cornu, responsable du département hôtelier du lycée Stanislas ont été accueillis par le bourgmestre, Marcel Langenhove et son premier adjoint, Christian Aries, qui leur ont fait découvrir la ville. Lors de la réception officielle devant l'ensemble du Conseil communal, les deux villes ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur partenariat amical et de développer les échanges entre les institutions similaires dans les deux communes (école d'hôtellerie, résidence de personnes âgées, complexe sportif). Cette visite, sans aucun doute utile et nécessaire, permettra de dynamiser des relations conviviales.



Déjà la rentrée !

Cet été, pendant la canicule, les services de la ville sont restés mobilisés autour des personnes fragiles qui devaient être entourées pour mieux supporter les grosses chaleurs. Une campagne d'information a été lancée, des locaux rafraîchis ont été mis à disposition, nous avons appelé les personnes les plus isolées pour prendre de leurs nouvelles et des visites ont été rendues à domicile. Ces mesures exceptionnelles qui ont été prises en coordination avec la préfecture participent à la solidarité élémentaire que nous souhaitons soutenir à Villers.

*Paradoxalement, le soleil parfois menaçant, voire dangereux pour les plus vulnérables est aussi source d'espoir et de solidarité avec les générations futures. C'est tout l'enjeu de notre troisième « Faites du solaire » dont le thème cette année est **Tous Eco-tonomes !** Pour être écologiquement autonomes et ne pas spolier nos enfants d'un environnement sain et de ressources énergétiques suffisantes, c'est dès maintenant qu'il nous faut prendre la mesure des choix à faire dans le cadre d'un développement durable et raisonné.*

Notre quotidien, lui, dépend plus concrètement de la situation de l'emploi et des mesures de soutien à l'insertion professionnelle. C'est pourquoi nous avons mis en place un pôle emploi qui aide concrètement les Villarois dans leurs recherches. Vous pourrez le découvrir dans ce numéro.

Bien sûr, aucune rentrée villaroise ne peut se concevoir sans notre traditionnelle fête des Vendanges, qui porte cette année, avec brio, son 51^e automne et la promesse d'un spectacle de qualité, avec en vedette, la très talentueuse chanteuse et actrice, Jeane Manson.

Puis le 5 septembre, Villers-lès-Nancy sera encore le théâtre d'un événement sportif national, avec le départ de la 6^e étape du Tour de l'Avenir 2006.

Quelques jours plus tard, nous dénommerons officiellement le parc et le château Madame de Craffigny, autour d'une exposition et d'une conférence dédiées à cette éminente Villaroise des lumières, dont la demeure accueillera bientôt en son sein le nouvel espace d'exposition de la ville.

Solidaire, responsable, utile, festive, dynamique, sportive, respectueuse de son passé et ouverte sur l'avenir, telle est notre ville pour la rentrée 2006 !

Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy
Conseiller Régional

51^e fête des Vendanges

DU 1^{ER} AU 3
SEPTEMBRE 2006

51^e fête des Vendanges

Parc Mme de Graffigny
Villers-lès-Nancy

Entrée libre



Vendredi 1^{er} septembre

Samedi 2 septembre

A partir de 11 h 00 animation au marché de Clairlieu et dans les foyers de personnes âgées par un groupe indien de l'état du Madhya Pradesh (Inde)

A partir de 14 h 00 Grand défilé d'ouverture avec animation dans les quartiers, départ de Baudricourt

A partir de 14 h 30

Exposition

Prestation de l'A.M.C.F (Association Musique, Culture, Folklore), école d'accordéon, groupe de danses orientales - Chorale villaroise « Chante la vie » - Démonstrations de danse et animations par l'association CAP DANSE de Laxou

Groupes folkloriques :
les Brésiliens du groupe « Samba Belo Horizonté »
le groupe Alegria de Portugal de Saulxures les Nancy

Groupe indien de l'état du Madhya Pradesh (Inde)
La Guinguette de la fête des vendanges :
animée par l'orchestre DONTENWILL tout l'après midi

A 16 h 00 Inauguration officielle

19 h 00 Possibilité de se restaurer
(Pour les repas réservation obligatoire)

A partir de 20 h 00

GRANDE SOIREE et FEU D'ARTIFICE

20 h 00 Groupe indien de l'état du Madhya Pradesh

21 h 30 : Feu d'artifice

21 h 45 : l'Orchestre les Sunset





Dimanche 3 septembre

10 h 30 Messe de Saint Fiacre en plein air dans le Parc du château animée par le Débûché de Nancy et ses trompes de chasse

11 h 30 Apéritif populaire offert par la municipalité

13 h 00 Possibilité de se restaurer sur place
(Pour les repas réservation obligatoire)

A partir de 14 h 30

Concert du groupe instrumental de l'APM (Association pour la Promotion de la Musique)

Groupes folkloriques :

Groupe Alegria de Portugal de Saulxures les Nancy - Groupe « Samba Belo Horizonte » - Groupe Les Sotrés des Vosges

Démonstrations de danse et animation par l'association CAP DANSE de Laxou - Guinguette animée par l'orchestre DONTENWILL tout l'après midi

La chanteuse Patsy,
internationalement connue.



A 17 h 30 :
En Vedette JEANE MANSON



Animations sur les deux jours :

Manèges, pêche à la ligne, Château gonflable pour les enfants, Cyclotop, nombreux stands (dégustation de produits régionaux, associations, artisanat...) buvette.



Repas et après midi animés offerts aux personnes âgées par la municipalité.



5 SEPTEMBRE : DÉPART DE LA 6^E ÉTAPE DU TOUR DE L'AVENIR

Depuis sa création en 1961, le Tour de l'Avenir prépare les nouvelles générations aux grands rendez-vous de la saison cycliste. Il offre, en dix jours, un parcours idéal pour les futurs champions. Etapes contre la montre, plaine, montagne : chacun peut y trouver un terrain d'expression à la mesure d'ambitions naissantes.



A la lecture du palmarès et des classements, le Tour de l'Avenir peut s'enorgueillir de noms qui méritent le respect : Gimondi, Zoetemelk, LeMond, Indurain, Fignon, Menchov, Beloki, Chavanel, Armstrong, Jalabert, Kirsipuu, Moncoulié, Landis, figurent sur les différents classements. Cette 43^e édition devrait nous valoir de découvrir de nouveaux talents et de futurs champions, en 10 étapes et 1 400 km, de Charleroi en Belgique, à Marcinelle en Savoie, en passant par les massifs montagneux des Vosges, du Jura et des Alpes.

La 6^e étape partira de Villers-lès-Nancy pour rejoindre la Bresse dans les Vosges. Les jeunes coureurs emprunteront, à l'envers, le parcours de leurs aînés pour le Tour de France 2005. Après un départ « fictif » à Nancy près du Palais des sports J. Weille, le départ réel sera donné à 12 h 30 sur l'avenue Paul Muller à la hauteur du camping, en direction de Maron.

Beaucoup moins de perturbations qu'en 2005 sont à attendre, en l'absence de caravane publicitaire. Toutefois, une fermeture des carrefours traversants le boulevard des Aiguillettes, puis l'avenue Paul Muller, depuis le collège Louis Armand jusqu'à la sortie de Clairlieu est à prévoir entre 12 h 15 et 12 h 45. Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la ville : www.villers-les-nancy.fr

Faites du solaire 2006

Pour la 3ème fois, Villers-lès-Nancy organise les journées Faites du Solaire. Cette année, la manifestation devient avec le soutien du Conseil régional de Lorraine, un des rendez-vous régionaux de tous ceux qui sont intéressés par le développement des énergies renouvelables et particulièrement du solaire thermique et photovoltaïque.

Au programme, des rencontres professionnelles, le salon des écotechnologies, la traditionnelle tombola solaire et pour inaugurer ces 3 jours de débats et d'échanges, une conférence inaugurale de Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie.

Etre éco-tonome, c'est être écologiquement autonome... c'est être autonome dans la gestion de son énergie, en la maîtrisant, en l'économisant et même en la produisant...

Les journées Faites du solaire 2006 développeront le thème de la production personnelle d'une énergie propre associée à l'idée d'indépendance énergétique sur les plans politiques et économiques

Le programme

Jeudi 12 octobre - 20 h 30

Conférence inaugurale, par Jean-Marie PELT, président de l'Institut Européen d'Ecologie (Centre Jean Savine - Clairlieu)

Entrée libre

Vendredi 13 octobre - à partir de 8 h 30

Journée réservée aux professionnels sur invitation (Les Ecraignes)

2 tables rondes :

LA VISION EUROPÉENNE DES ÉNERGIES DE DEMAIN

- D. BEQUIN, Vice-président chargé de l'environnement, Région Lorraine
- E. CANDUCCI, Directeur Rotex Italie
- J. DEJONGHE, Expert Soltherm (Région Wallonie, Belgique)
- M. SCHNEIDER, Directeur, Bureau d'étude SunWatt Bio Energie (Suisse)

LE SOLAIRE POUR PRODUIRE ET CONSOMMER ?

- L. DIEZ, Architecte des bâtiments de France, Service départemental de l'architecture et du patrimoine de Meurthe-et-Moselle
- F. FUSALBA, Responsable ligne photovoltaïque, CEA - INES
- J.-M. GREMMEL, Directeur, SA HLM « le Toit vosgien »
- O. JACQUIN, Conseiller général délégué à l'environnement - cadre de vie - énergies nouvelles, Conseil général de Meurthe-et-Moselle
- F. LACOUR, Président, Réseau des installateurs solaires européens
- B. LE COSSEC, Réseau Distribution, EDF

Des présentations d'expériences

- Une expérience collective de gestion des énergies renouvelables : le Haut des Ailes - F. PELISSIER, Vice-président de la CUGN, Président de Erelia Groupe,
- Une expérience individuelle de maison écologique à Villers-lès-Nancy - J. SIMON, architecte

Les 13, 14 et 15 octobre,

(13 octobre : accès réservé aux professionnels)

Salon des écotechnologies (Les Ecraignes)

de 9 h 00 à 18 h 00

Entrée libre

RENCONTRE AVEC FRANCIS LACOUR PRÉSIDENT DU RISE



Les journées Faites du Solaire sont co-organisées en 2006 par la ville de Villers-lès-Nancy et le RISE. Son président, Francis Lacour, nous explique ses objectifs.

VN : Qu'est-ce que le RISE ?

FL : Le RISE est le Réseau des Installateurs Solaires Européens. C'est une association qui regroupe des professionnels des solutions énergétiques, particulièrement en solaire thermiques et photovoltaïques dans le bâtiment, travaillant dans une perspective de développement durable. Nous sommes 5 membres fondateurs et nous espérons une cinquantaine d'adhérents fin 2006.

VN : Pourquoi avoir créé ce réseau ?

FL : Surtout pour compléter les actions et dispositifs existants, et offrir un niveau élevé « d'exigence qualité », avec des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des professionnels, notamment en terme de conseil et de bonnes pratiques en matière d'installation.

VN : Quelles sont vos premières actions ?

FL : Nous avons créé une charte d'engagement éthique qui est en passe de devenir une référence nationale. Nous sommes en train de construire notre site web, sur lequel nous prévoyons d'ouvrir un espace grand public de présentation d'informations techniques, non commerciales, qui n'existe actuellement nulle part.

VN : Pourquoi participer aux Journées Faites du Solaire ?

FL : Nous travaillons depuis le début avec la Mairie de Villers, dont nous avons remarqué l'aide à l'installation de chauffe-eau solaires individuels. L'objectif de Faites du Solaire correspond à celui du RISE : promouvoir le solaire comme une énergie alternative. C'est pourquoi la collaboration nous a semblé naturelle. Elle est active : grâce à nos contacts, nous avons pu mettre la mairie en relation avec des intervenants belges ou italiens, qui interviendront lors de la journée professionnelle.

Pour contacter le RISE :
www.cee-rise.com

Les 14 et 15,
participez
à la tombola
solaire !

Tous éco-tonomes !

12/13/14/15 octobre 2006

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.

Contrat de confiance
(Bien vivre ensemble à Villers)

Villers n'est pas un village, mais n'est pas non plus une métropole et on devrait s'attendre à une proximité entre les élus et la population, comme un contrat de confiance. Et cela devrait pouvoir se produire directement, sans qu'il soit besoin d'intermédiaires en forme d'usines à gaz comme les commissions de quartiers. Nous ne prétendons d'ailleurs certainement pas que la municipalité actuelle ait été la seule à agir loin des gens !

Prenons un exemple : la modification prévue du boulevard de Baudricourt. Nous avons de grands penseurs régnant dans les cabinets d'urbanisme qui ont décrété que ce boulevard était trop « minéral » et qu'il fallait le « relooker ». On a tiré des plans, et on s'est aperçu que la bonne façon de faire était de mettre la piste cyclable sur le trottoir, devant le chocolatier, le pharmacien, la fleuriste Amusez-vous à aller voir ce qui se passe sur cette piste cyclable. Les bons jours il doit y avoir un cycliste à l'heure ! Et il y a beaucoup plus de personnes âgées qui fréquentent le trottoir, mais comme l'aurait fait remarquer l'une de nos augures municipales : « l'avenir est aux gens jeunes, qui eux font du vélo, plus qu'au vieux qui n'en font pas ».

Il paraît qu'on en avait parlé dans la commission de quartier, mais jamais aux principaux intéressés jusqu'au jour où ceux-ci ont pris la mouche et fait paraître un article dans la presse, article auxquels certains ont trouvé une allure « électoraliste », alors qu'il émanait simplement de gens qui travaillent dur dans leurs commerces et qui voudraient bien pouvoir le faire sans être la proie d'idéologues.

Il semblerait qu'on ait trouvé une solution et que les choses s'arrangeront aussi bien pour les commerçants que pour les cyclistes, tout au moins on peut l'espérer. Mais comme cela aurait été plus simple s'il avait existé dès le départ un contrat de confiance entre les citoyens et les élus.

Paul-Adam et Clairlieu. Merci de votre bienveillante attention...

La presse locale s'est faite l'écho d'altercations qui ont agité durant plusieurs mois le Conseil municipal au sujet de la gestion humaine des foyers-résidences de Villers.

Il y a plus d'un an, des élus de notre groupe avaient été interpellés par des seniors mécontents qui se disaient victimes de pratiques nouvelles instituées par la majorité municipale dans ces foyers-résidences.

Des informations concordantes recueillies sur le site ou relayées par des responsables associatifs ont révélé la réalité de la situation. Les réponses aux attentes des résidents sont jugées insuffisantes. On se plaint d'une absence d'écoute et d'un manque de prise en compte des réclamations. Des petits services occasionnels sont devenus payants. On s'interroge à propos d'un contrôle organisé des entrées et sorties des locataires et de leurs visiteurs. Et de question en question, demeurées sans réponses ou sans explications crédibles, les représentants des résidents du Clairlieu démissionnent...

Une élue de notre groupe, professionnellement proche des seniors, s'est penchée sur ces difficultés. Elle a rencontré des résidents, interrogé la tutelle et attiré l'attention du conseil municipal. On lui doit une enquête effectuée par la DDASS à la demande du maire. Avec au bout du compte, une conclusion de non-lieu...

A l'occasion de ce malaise, des mots qui fâchent ont été prononcés. Il y eut des coups de gueule, des coups de dents, quelques petits exploits de politique politicienne...

Et pendant ce temps, les résidents de nos foyers continuaient à demander un peu plus de dialogue, d'attention bienveillante voire de compassion. Un petit plus qui se fait attendre. Ce petit plus gracieux d'humanisme qui permet de comprendre, de sourire et de se sentir bien.

Michel PARACHE
L'Autre Choix pour Villers'

Droit de réponse du Maire :

(Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition)

A la lecture de cette contribution, une précision d'importance s'impose : l'enquête n'a pas été effectuée à la demande du Maire. Elle a été diligentée par le Préfet à la suite d'un signalement pour maltraitance effectué par l'élue du groupe « l'autre choix pour Villers », auprès de la secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Cette enquête a conclu, premièrement, « qu'il n'y avait pas lieu de suspecter d'éventuels dysfonctionnements relatifs aux prestations délivrées », et deuxièmement, « que les foyers - logements fonctionnent de manière satisfaisante et que les griefs formulés [...] au sujet de ces deux établissements ne peuvent aucunement être considérés comme des facteurs de maltraitance des personnes accueillies ». Je trouve cet acharnement regrettable et inadmissible, alors que des explications sur ce sujet ont été fournies devant l'ensemble du conseil municipal. Le dialogue avec les résidents, auxquels une attention particulière est portée est à la base de l'action municipale dans les foyers logements.

Le saviez-vous ?

La Lorraine subit une baisse violente des fonds affectés de la politique contractuelle de l'Etat.

Avec plus d'un milliard d'Euros dans l'ancien Contrat de Plan Etat Région, le gouvernement Jospin avait placé la Lorraine au troisième rang des régions les mieux dotées.

Le Premier Ministre vient de remettre aux Préfets de Régions leurs mandats de négociation pour l'élaboration des contrats de projets (nouvelle version des Contrats de Plan) et l'enveloppe financière de ce que l'Etat entend consacrer à ses politiques contractuelles dans chaque région.

L'enveloppe globale de négociation affectée par l'Etat à la Lorraine sur la période 2007-2013 serait de 401,5 millions d'euros alors que sur la période 2000-2006, le financement des mêmes champs d'actions politiques s'élevait à 605 millions d'euros.

Ainsi en Lorraine, la dotation par habitant passe de 259 à 172 euros.

Il faudra que le Gouvernement s'en explique devant les Lorrains.

Pour le groupe majoritaire,
(Gauche plurielle et républicaine)

Jean-Michel KOBUTA

IMPÔTS LOCAUX : TOUJOURS LA HAUSSE

Le budget prévisionnel 2006 et le compte administratif 2005 ont été votés au printemps dernier par la majorité municipale socialo-verte. Bien entendu celle-ci a choisi d'accroître les charges qui pèsent sur la population et donc d'augmenter les impôts locaux.

La municipalité a décidé une hausse moyenne des taux de 1,4 % (taxe d'habitation, taxes foncières), laquelle s'ajoute à la hausse annuelle des bases d'imposition prévue au budget de l'Etat ; au total la hausse moyenne véritable sera d'environ 3,4 %, soit une hausse supérieure au taux d'inflation officiel ! La part de hausse proprement communale rapportera à la ville la 45000 euros de plus.

Et cette hausse pour quoi faire ? Est-ce pour réduire les tarifs des prestations sociales de la ville (foyers, cantines, centres aérés, classes de neige...) ? Non car au contraire tous ces tarifs sont revus à la hausse (2 à 4 %). Est-ce pour des investissements sociaux ? Non, on le saurait. Quels autres investissements, en dehors des travaux ordinaires de maintenance : planter des salades au GEC (« jardin pédagogique ») pour 61000 euros ; 100000 euros pour « l'aménagement paysager » (quid ?) sous le château de Chatellus ; 100000 euros pour les caves du GEC-Graffigny (qui ne serviront pas aux Villarois) ; et en dehors des châteaux si chers aux socialistes, 30000 euros pour étudier la création d'un boudodrome couvert... Chacun jugera ces dépenses.

Et le résultat : l'excédent de fonctionnement est de 1,2 million d'euros en 2005 après 946000 euros d'excédent en 2004. Une fois enlevée la part d'excédent reversée au financement de l'investissement il reste encore un excédent de 550000 euros ! Autrement dit l'augmentation des impôts locaux sert uniquement à produire de l'excédent inemployé ! Il n'y avait vraiment pas besoin d'accroître les taxes communales, cette année comme l'an dernier.

Pierre Pégeot
Gauche villaroise-Opposition de gauche

HORAIRES D'UTILISATION DES TONDEUSES A GAZON ET TOUTES ACTIVITÉS BRUYANTES

Nous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon et de tous outils bruyants (outils de bricolage) est réglementé par un arrêté préfectoral.

La pratique de ces activités est autorisée :

- ☑ les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- ☑ le samedi de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ☑ le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus des conseils municipaux sont consultables sur simple demande :

- ☑ au secrétariat général à l'hôtel de ville
- ☑ sur le site web de la Mairie, www.villers-les-nancy.fr, rubrique Vie municipale > le conseil municipal.

DÉGROUPEMENT

De nombreux courriels sont parvenus à la mairie pour savoir quand et comment Clairlieu serait dégroupé. Rappelons que le dégroupage est une opération technique permettant l'ouverture du réseau téléphonique local à la concurrence avec installation d'équipements propres au fournisseur d'accès internet (FAI). Cette action ne dépend que de la volonté et du choix d'investissement des FAI : la loi oblige en effet l'opérateur historique à fournir un accès dégroupé à la boucle locale aux opérateurs alternatifs, et les opérateurs dits alternatifs ne sont pas tenus d'investir dans cette partie du réseau, qui va du central téléphonique à la prise de l'utilisateur.

La ville ne peut donc en aucun cas influencer sur le choix des opérateurs. Mais les décisions des FAI sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

A vous de surveiller ces orientations sur le web, dans la presse ou en vous renseignant auprès du FAI de votre choix ! Pour vous vérifier la disponibilité du dégroupage par rapport à votre numéro de téléphone, vous pouvez consulter les sites internet www.degrouptest.com ou www.degrouptest.com.

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN

Directeurs de rédaction :
Cyrille PERROT - Catherine PELTIER

Crédits textes et photos :
Claude KEIFLIN - Catherine PELTIER - Jean-Philippe GURECKI - Les Brouillards de Bruges

Conception : Martine DEMANGE Service Communication

Impression : 8300 exemplaires
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
Imprimeur : Apache Color
Villers Nouvelles n°20 - Août 2006



L'AGENDA

- 16 août Concert dans le cadre des Nancyphonies. A partir de 18 h 00, parc Mme de Graffigny
- du 1^{er} au 4 septembre fêtes des Vendanges organisée par le Comité des fêtes dans le parc Mme de Graffigny et au centre les Ecraignes.
- 4 septembre Reprise des cours de la gymnastique volontaire Jolibois.
- 5 septembre 6^e Etape du Tour de l'avenir 2006 : Nancy - La Bresse. Départ à 12 h 30, avenue Paul Muller (200 m avant la carrefour avec l'avenue de la Forêt de Haye)
- 9 septembre Portes ouvertes à la MJC Jean Savine, de 14 h 30 à 18 h.
- 10 septembre Vide grenier du COS Villers Athlétisme sur le mail de Clairlieu. Renseignements au 06 08 16 05 94
- 10 septembre 3ème Rallye pédestre du Placieux. Renseignements au 03 83 90 26 88
- du 12 au 21 septembre « Mme de Graffigny, une villaroise des lumières » exposition organisée par la ville de Villers-les-Nancy en partenariat avec le Musée Lorrain - Château Mme de Graffigny. Entrée libre, tous les jours de 14 h à 17 h (16 et 17 septembre : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h). Renseignements auprès du service vie culturelle au 03 83 92 32 40
- 16 septembre « Si Paris m'était chanté » interprété par le groupe Faridol au centre les Ecraignes à 20 h 30.
- 16 et 17 septembre Journées du patrimoine
- 17 septembre Conférence de Gilbert MERCIER de l'Académie de Stanislas « Les quatre vies de Madame de Graffigny ». Au centre les Ecraignes à 16 h. Renseignements auprès du service vie culturelle au 03 83 92 32 40
- 30 septembre et 1^{er} octobre A l'occasion des journées nationales de la spéléologie, l'Union spéléologique de l'agglomération nancéenne propose des animations à la MJC Jean Savine, de 14 h à 19 h. Le 1^{er} de 9 h à 16 h visite guidée du spéléodrome. (il est recommandé de s'inscrire quelques jours à l'avance) Participation de 5 euros. Renseignements au 03 83 27 01 93 ou daniel.prevot@univ-nancy2.fr
- 6 octobre « Quai des brumes » - Spectacle musical aux Ecraignes. Renseignements auprès du service culturel 03 83 92 32 40
- 7 octobre Foire aux pommes, organisée par l'AMCF dans le quartier Placieux-Mairie
- 12 octobre Conférence de J-M. Pelt au centre Les Ecraignes, dans le cadre des journées « Faites du Solaire ». A 20 h 30 au centre Jean Savine à Clairlieu.
- 13/14/15 octobre Faites du solaire « Tous éco-tonomes ! » aux Ecraignes de 9 h à 18 h
- 15 octobre Les randonnées VTT et pédestres d'ELA, départ de 8 h à 10 h du stade R. Bamback

Retrouvez l'agenda sur internet :
www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

2006-2007

Vendredi 6 octobre 2006 à 20 h 30, les rendez-vous de Villers redémarrent aux Ecraignes avec le spectacle de chansons « Quai des brumes ».

Interprété par Alain Aimé (chant, guitare, oud, saz, mandoline), Maxime Ertz (percussions, voix) et Yassine Boussalham (contrebasse, voix), « Quai des brumes » est un spectacle musical, original cosmopolite, humaniste et déjanté qui doit son succès au mariage réussi du théâtre, de la musique et du conte.

